

Dossier suivi par :  
DESNOE Martine

Tél : 02 99 29 75 46  
email : martine.desnoe@st-  
jacques.fr

Référence : DA 35281 22  
M0055  
Décision n° 2022.059

MAITRE GUILLAUME DE POULPIQUET

5 Rue Madeleine Brès  
35580 GUICHEN

Le 22 septembre 2022

**RENONCIATION À L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION**

En réponse à la Déclaration d'Intention d'Aliéner déposée en mairie de SAINT JACQUES DE LA LANDE le 21/09/2022 relative au bien désigné ci-après :

Concernant : Bâti sur terrain propre  
Adresse : 2 Rue de la Table Ronde à SAINT JACQUES DE LA LANDE  
Références Cadastres : AH0126  
Prix envisagé : 320000,00 €

La commune de SAINT JACQUES DE LA LANDE renonce à l'exercice du droit de préemption.

La Maire,

Marie DUCAMIN



Le cas échéant, document transmis à la Préfecture le : —

Publié sur le site de la Ville le : 29/9/22

Par le service affaires générales

St-Jacques